

UNION DIACONALE DU VAR
Siège social : 363 AVENUE COLONEL PICOT
83100 TOULON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31/12/2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Mesdames, Messieurs,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « UNION DIACONALE DU VAR » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles



puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 1er juin 2026

COFIMEC

Le Commissaire aux comptes,

représenté par
Daniel MANDRAGOLA

Signé par Daniel Mandragola
Le 1 juin 2026



doc_MobA
tx_k5gadybzrPgW

ANNEXE :

« Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

UNION DIACONALE DU VAR

363 AV COLONEL PICOT

83100 TOULON

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Activité principale de l'association :

Nous vous présentons ci-après le dossier de l'exercice.

Fait à TOULON

Le

Union Diaconale du Var

363 avenue Colonel Picot

83100 TOULON

UNION DIACONALE DU VAR
363 AV COLONEL PICOT
83100 TOULON

COMPTES ANNUELS du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Evaluation des contributions volontaires</i>	5
- <i>Annexe</i>	6 à 15

Union Diaconale du Var
363 avenue Colonel Picot

83100 TOULON

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	33 146	33 100	45	45		
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	447 706	257 002	190 705	209 721	19 016	9.07
	Installations techniques, matériel et outillage	154 094	78 380	75 714	68 353	7 361	10.77
	En cours, avances et acomptes						
ACTIF CIRCULANT	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations	45 000		45 000	45 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	100 000		100 000	100 000		
	Autres immobilisations financières	937		937	937		
	Total II	780 883	368 482	412 401	424 057	11 656	2.75
	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	101 039		101 039	110 396	9 358	8.48
Comptes de Régularisation	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	197 227		197 227	121 177	76 050	62.76
	Charges constatées d'avance (2)	5 907		5 907	8 528	2 620	30.73
	Valeurs mobilières de placement	95 008		95 008	93 178	1 830	1.96
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	547 771		547 771	278 320	269 452	96.81
	Total III	946 952		946 952	611 598	335 354	54.83
	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 727 835	368 482	1 359 353	1 035 656	323 698	31.26

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	107 541	114 489	6 948	6.07
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	309 802	244 986	64 816	26.46
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	2 889	64 816	61 927	95.54
	Situation nette (sous total)	420 232	424 291	4 059	0.96
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	60 612	70 321	9 709	13.81
	Provisions réglementées				
	Total I	480 844	494 612	13 768	2.78
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTES ET DEBES	Fonds reportés liés aux legs ou donations	78 105	85 326	7 221	8.46
	Fonds dédiés	400 020	117 792	282 228	239.60
	Total III	478 125	203 119	275 006	135.39
PROVISIONS	Provisions pour risques	169 552	80 611	88 941	110.33
	Provisions pour charges				
	Total IV	169 552	80 611	88 941	110.33
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	250	200	50	25.00
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	50 339	59 131	8 792	14.87
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	117 971	107 043	10 928	10.21
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 473	573	900	157.00
	Autres dettes	59 010	88 579	29 569	33.38
	Produits constatés d'avance	1 788	1 788		
	Total V	230 832	257 314	26 482	10.29
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 359 353	1 035 656	323 698	31.26

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

229 044

255 526

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	58 000	54 000	4 000	7.41
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	657 255	589 035	68 220	11.58
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	514 633	409 485	105 148	25.68
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public	23 876	47 901	24 026	50.16
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie	257 412	102 838	154 574	150.31
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		14 555	14 555	100.00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés	56 208	11 749	44 459	378.39
Autres produits	11 266	2 394	8 873	370.64
Total I	1 578 650	1 231 957	346 694	28.14
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	246 950	256 889	9 939	3.87
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	50 863	47 415	3 449	7.27
Salaires et traitements	621 195	590 313	30 882	5.23
Cotisations sociales	206 060	192 838	13 221	6.86
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	30 928	29 583	1 346	4.55
Dotations aux provisions	88 941		88 941	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés	327 899	25 512	302 387	NS
Autres charges	5 061	27 207	22 146	81.40
Total II	1 577 898	1 169 757	408 141	34.89
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	752	62 200	61 447	98.79

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	3 036	2 652	384	14.47
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	3 036	2 652	384	14.47
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	3 036	2 652	384	14.47
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	3 788	64 851	61 063	94.16
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	618	35	583	NS
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	618	35	583	NS
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	281		281	
Total des produits (I+III+V)	1 581 686	1 234 609	347 078	28.11
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 578 797	1 169 792	409 005	34.96
5. EXCEDENT OU DEFICIT	2 889	64 816	61 927	95.54

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	241	862	304	017	62 155	20.44
Prestations en nature	937	301	681	334	255 967	37.57
Bénévolat						
TOTAL	1 179	163	985	351	193 812	19.67
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature	670	000	379	000	291 000	76.78
Mise à disposition gratuite de biens	267	301	302	334	35 033	11.59
Prestations en nature						
Personnel bénévole	241	862	304	017	62 155	20.44
TOTAL	1 179	163	985	351	193 812	19.67

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	page 6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Tableau de variation des fonds dédiés	10
Etat des provisions	11
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Autres immobilisations incorporelles	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Produits à recevoir	12
Charges et produits constatés d'avance	12
Détail des charges constatées d'avance	13
Détail des produits constatés d'avance	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

OBJET, ACTIONS ET MOYENS

Objet Social :

L'Union Diaconale du Var est une association à durée illimitée sous le régime de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901. Elle a été créée le 20 juillet 1983 sous le nom de "Cosmédine ". Elle a pris le nom " d'Union Diaconale Cosmédine" le 20 octobre 1989 puis son nom actuel le 12 novembre 1991.

Son objet est d'animer et organiser, dans la diaconie du Var, une union d'associations constitutives luttant contre l'exclusion sociale, qui œuvre pour la promotion de la dignité humaine, de manière globale, cohérente et prospective, suivant une approche intégrale de l'écologie :

- en aidant ceux qui sont dans le besoin à faire face eux-mêmes à leurs difficultés, à s'organiser entre eux pour sortir, par leurs propres efforts, de leur situation d'oppression ou de malheur,

- en interpellant les différents secteurs de la société dans cette lutte contre l'exclusion.

L'Union diaconale du Var met en place, à travers son secrétariat général, des actions de formation, d'animation, de coordination et de soutien des projets inter-associatifs.

Elle peut, si nécessaire, mener elle-même des actions de lutte contre l'exclusion et d'aide aux personnes en difficulté ainsi que des projets d'économie sociale et solidaire.

Moyens mis en œuvre :

Les ressources de l'association comprennent :

- le montant des cotisations acquittées par les membres,
- les dons et le mécénat,
- les subventions des collectivités et institutions publiques,
- le produit des rétributions perçues pour les prestations ou services rendus,
- toutes les autres ressources autorisées par la loi.
- le produit de la vente des marchandises vendues

En 2025, il y a eu :

- 22 administrateurs titulaires dont 6 membres du bureau et 4 chargés de mission (soit 1,41 ETP)
- 17 chargés de mission et/ou experts : Aide Alimentaire / Santé-Précarité / ESS / Culture / Animation spirituelle / Territoires / Juridique / RH / Bénévolat / Volontariat / Immobilier / Finances / Formation (soit 1,44 ETP)
- 3 bénévoles " terrain " : accueil, bricolage, et divers petits travaux (soit 0,18 ETP)
- 40 bénévoles mobilisés sur les astreintes hivernales (soit 0,72 ETP)
- 58 bénévoles pour la Ressourcerie (2.81 ETP)
- 45 bénévoles pour le tiers-Lieu de Pignans (0,33 ETP)
- 22 salariés (soit 20,98 ETP) effectif au 31/12/2025

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice et relatif au plan comptable des associations et fondations et du règlement ANC 2022-06 appliqué depuis l'exercice du 31/12/2024.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

En l'application de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, il est précisé que les trois plus hauts cadres dirigeant salariés ou bénévoles de l'association, à savoir son Président, son Trésorier et son Vice-Président sont tous les trois bénévoles et n'ont à ce titre perçu aucune rémunération ni aucun avantage en nature.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	33 146		
Installations générales agencements aménagements des constructions	447 706		250
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	18 518		
Installations générales agencements aménagements divers	82 421		15 384
Matériel de transport	15 100		500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 053		32 156
TOTAL	582 799		48 290
Autres participations	45 000		
Prêts, autres immobilisations financières	100 937		
TOTAL	145 937		
TOTAL GENERAL	761 882		48 290

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			33 146	33 146
Installations générales agencements aménagements constr.		250	447 706	447 706
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		889	17 629	17 629
Installations générales agencements aménagements divers			97 805	97 805
Matériel de transport		500	15 100	15 100
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		27 649	23 560	23 560
TOTAL		29 288	601 800	601 800
Autres participations			45 000	45 000
Prêts, autres immobilisations financières			100 937	100 937
TOTAL			145 937	145 937
TOTAL GENERAL		29 288	780 883	780 883

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	33 100			33 100
Installations générales agencements aménagements constr.	237 985	19 016		257 002
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 074	2 430	889	12 615
Installations générales agencements aménagements divers	26 189	8 188		34 377
Matériel de transport	12 034	1 034		13 068
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 443	878		18 321
TOTAL	304 724	31 546	889	335 382
TOTAL GENERAL	337 824	31 546	889	368 482

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	19 016				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 430				
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 188				
Matériel de transport	1 034				
Matériel de bureau informatique mobilier	878				
TOTAL	31 546				
TOTAL GENERAL	31 546				

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A LOUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	44 140	68 457	39 241			73 356	
DDCS ASTREINTES AMENAGEM	3 080					3 080	
MTPM CPO CULTURE	2 119		300			1 819	
ARS PROTHESES 2023	21 929		21 929				
ARS PROTHESES 2024	17 012		17 012				
DDRETS NOE		68 457				68 457	
Ressources liées à la générosité du public	158 978	259 442	13 652			404 769	4 758
DONS POUR FAVIERES	55 318		5 245			50 073	
DONS CARITAS JARDIN	211		124			87	
DONS RESSOURCERIE	4 865		664			4 201	
XAMAFRA PROJET CULTUREL	2 258					2 258	2 258
LEG SAISSAC FAVIERES	85 326		7 222			78 105	
DONS ZONE DE TRI RESSOUR	8 500		397			8 103	
FONDS PROJETS & TRAVAUX		252 942				252 942	
FD PARC INFORMATIQUE SG		6 500				6 500	
DONS TIERS LIEU	2 500					2 500	2 500
TOTAL	203 118	327 899	52 893			478 125	4 758

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	80 611	88 941			169 552
TOTAL	80 611	88 941			169 552
TOTAL GENERAL	80 611	88 941			169 552
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		88 941 618			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	100 000		100 000
Autres immobilisations financières	937	937	
Autres créances clients	101 039	101 039	
Divers état et autres collectivités publiques	118 399	118 399	
Débiteurs divers	78 093	78 093	
Charges constatées d'avance	5 907	5 907	
TOTAL	404 374	304 374	100 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	250	250		
Fournisseurs et comptes rattachés	50 339	50 339		
Personnel et comptes rattachés	52 148	52 148		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 266	60 266		
Autres impôts taxes et assimilés	5 557	5 557		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 473	1 473		
Autres dettes	59 010	59 010		
Produits constatés d'avance	1 788	1 788		
TOTAL	230 832	230 832		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	200			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	150			

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Windows Seven	298	100.00
Antivirus Avast	217	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	9 510
Autres créances	132 925
Total	142 435

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 907
Total	5 907
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 788
Total	1 788

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance			
- Frais télécommunications	1		
- Assur transport	0		
- Assur transport	2		
- Assur transport	2		
- Assur transport	1		
- Assur transport	1		
- Assur transport	0		
- Assur transport	0		
- Assur transport	1		
- Assur transport	0		
- Assur transport	0		
- Assur transport	0		
- Assur transport	0		
- Assur transport	0		
- Assur transport	0		
- Assur transport	0		
- Assur transport	0		
- Documentation générale	248		
- Frais télécommunications	5		
- Frais télécommunications	149		
- Maintenance informatique	521		
- Assurances multirisques	1		
- Assurances multirisques	128		
- Assurances multirisques	181		
- Assurances multirisques	131		
- Assurances multirisques	53		
- Assurances multirisques	21		
- Assurances multirisques	1		
- Assurances multirisques	94		
- Assurances multirisques	47		
- Assurances multirisques	13		
- Assurances multirisques	5		
- Assurances multirisques	10		
- Assurances multirisques	2		
- Assurances multirisques	3		
- Assurances multirisques	34		
- Assurances multirisques	36		
- Assurances multirisques	4		
- Maintenance informatique	3		
- Maintenance informatique	227		
- Maintenance informatique	320		
- Maintenance informatique	231		
- Maintenance informatique	93		
- Maintenance informatique	38		
- Maintenance informatique	3		
- Maintenance informatique	167		
- Maintenance informatique	84		
- Maintenance informatique	24		
- Maintenance informatique	8		
- Maintenance informatique	18		
- Maintenance informatique	4		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Maintenance informatique	5		
- Maintenance informatique	59		
- Maintenance informatique	64		
- Maintenance informatique	6		
- Maintenance informatique	2		
- Maintenance informatique	163		
- Maintenance informatique	230		
- Maintenance informatique	166		
- Maintenance informatique	67		
- Maintenance informatique	27		
- Maintenance informatique	2		
- Maintenance informatique	120		
- Maintenance informatique	60		
- Maintenance informatique	17		
- Maintenance informatique	6		
- Maintenance informatique	13		
- Maintenance informatique	3		
- Maintenance informatique	4		
- Maintenance informatique	43		
- Maintenance informatique	46		
- Maintenance informatique	5		
- Frais télécommunications	7		
- Maintenance informatique	314		
- Documentation générale	101		
- Maintenance	1 002		
- Gaz	80		
- Assur transport	0		
- Assur transport	1		
- Assur transport	2		
- Assur transport	1		
- Assur transport	0		
- Assur transport	0		
- Assur transport	0		
- Assur transport	1		
- Assur transport	0		
- Assur transport	0		
- Assur transport	0		
- Assur transport	0		
- Assur transport	0		
- Assur transport	0		
- Assur transport	17		
- Assur transport	0		
- Assur transport	0		
- Assur transport	0		
- Assur transport	0		
- Assur transport	0		
- Maintenance informatique	15		
- Frais télécommunications	15		
- Frais télécommunications	19		
- Frais télécommunications	3		
- Location mobilières	95		
- Maintenance informatique	154		
- Frais télécommunications	10		
- Frais télécommunications	12		
- Maintenance	34		
Total	5 907		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance			
- DDCS	1 788		
Total	1 788		